

12 juillet 2011

POUR UN DROIT UNIVERSEL D'AIDE A L'AUTONOMIE

Mobilisation collective des retraités et des professionnels

Après six mois de débat national sur la perte d'autonomie organisé par le Gouvernement, la barrière d'âge de 60 ans entre personnes en situation de handicap et personnes âgées dites dépendantes n'est toujours pas remise en cause. Le vieillissement n'apparaît plus comme la catastrophe annoncée, mais le vrai régime universel de protection garantissant à chaque citoyen le droit à l'autonomie, quel que soit son âge ou l'origine de son handicap n'est toujours pas en vue. Ce régime devrait assurer des traitements analogues aux différentes personnes avec des solutions personnalisées en fonction de leurs besoins individuels.

Face à l'opposition rencontrée lors du débat national, le recours à l'assurance privée obligatoire à partir de 50 ans et le gage sur le patrimoine semblent bien avoir été abandonnés.

Cependant les mesures et les moyens annoncés, 1,2 milliard d'euros, suffiraient à peine à court terme à débloquer les situations les plus urgentes (pour aider les conseils généraux les plus en difficulté dans le paiement de l'allocation personnalisée d'autonomie [APA], pour soutenir les services d'aide et d'accompagnement à domicile en crise). Le reste à charge pour les personnes et leur famille devrait rester important, de 500 à 1000 euros au moins, si aucune solution n'est apportée sur le long terme.

Comme dans d'autres « réformes », les moyens ne sont pas mis en place dans la durée. Les signataires demandent que la réflexion entamée soit poursuivie et que des solutions équitables et solidaires soient instaurées. Notre pays devrait pouvoir consacrer 7 milliards d'euros supplémentaires aux populations fragiles les plus âgées, c'est-à-dire quelque 0,4% de la richesse nationale !

Non, l'aide à l'autonomie (comme la santé) n'est pas un bien marchand !

Elle doit s'appuyer, non seulement sur un socle de financement public, qui respecte le principe, intangible à nos yeux, qui veut que « chacun participe selon ses moyens - tous ses moyens - et chacun bénéficie d'une aide et de soins selon ses besoins », mais aussi sur **un dispositif de gouvernance amélioré avec une forte coordination des acteurs** ainsi que sur le développement de la prévention et de la recherche.

A court terme, restons vigilants, afin que les mesures retenues par le gouvernement ne reprennent pas des idées qui iraient à l'encontre de cette vision.

En tout cas, le maintien de cette barrière des âges à 60 ans risque de remettre en cause le pacte social entre les générations et d'entraîner la poursuite de la France devant la Cour européenne de justice pour discrimination par l'âge.

S'il ne faut pas oublier les jeunes, il ne faut pas non plus oublier les plus âgés de nos concitoyens.

Pour tout contact :

JEAN-MICHEL CAUDRON : jean-michel.caudron@orange.fr, 06.80.96.25.69,

ANNIE DE VIVIE : anniedevivie@agevillage.com, 01.42.46.65.00, 06.03.44.88.02,

JOSÉ GONGORA : gongorajose@orange.fr, 06.31.27.36.11.

Organismes signataires du communiqué de presse :

Aînés ruraux, Alertes38, Alliance Ecologiste Indépendante (AEI), Association d'études et de recherche en économie sociale (AERES), Collectif des Démocrates Handicapés (CDH), Collectif Interassociatif Sur la Santé

(CISS), Collectif pour un vrai 5ème risque, Collectif pour une société pour tous les âges, Comité pour la Promotion des Prestations Dépendance Pour le Personnel des Organismes Sociaux (CPPDOS), Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA), [Confédération Française des Retraités \(CFR\)](#), Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Fédération Hospitalière de France (FHF), [Fédération Nationale des Associations de Retraités \(FNAR\)](#), Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées en Etablissements et de leurs Familles (FNAPAEF), Grand Orient de France (GODF), Grande Loge Mixte Universelle (GLMU), Trisomie 21 France, [Union Française des Retraités du régime général \(UFR-rg\)](#), Union Nationale de l'Aide, des soins et des services au domicile (UNA)

Personnalités signataires du communiqué de presse :

MICHEL ANTONY, responsable de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, GUY ARCIZET, Grand Maître du Grand Orient de France (GODF), président du conseil de l'Ordre, FRANÇOIS BELLANGER, président de la Confédération Française des Retraités (CFR), JEAN-LOUIS BIANCO, député, président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence, ancien ministre, MAURICE BONNET, ancien membre du Conseil Economique et Social, ancien vice-président du Comité National des Retraités et Personnes Âgées (CNRPA), CHRISTIAN BOURREAU, président de l'Union Française des Retraités (UFR) et vice-président de la Confédération Française des Retraités (CFR), RENE CAILLET, directeur d'hôpital, JEAN-MICHEL CAUDRON, consultant en ingénierie gérontologique, JEAN-PAUL CHAMPEAUX, directeur de Trisomie 21 France, JACQUELINE CHAPUIS, présidente d'ALERTES 38, PHILIPPE CHAZAL, président de la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA), JACQUES DANIEL, président de Trisomie 21 France, SYLVAIN DENIS, président de la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR), ANNIE DE VIVIE, fondatrice d'Agevillage.com, coordonnatrice du Collectif pour une société pour tous les âges, JANINE DUJAY-BLARET, vice-présidente des Aînés ruraux, BERNARD ENNUYER, sociologue, ANDRE FLAGEUL, Union Nationale de l'Aide, des soins et des services au domicile (UNA), JEAN-LOUIS FONTAINE, président du Collectif des Démocrates Handicapés (CDH), BERNARD FRAU, délégué général d'Humanisme-Ecologie-République, JEAN GIARD, vice-président d'Alertes38, JOSE GONGORA, conseiller de l'Ordre du Grand Orient de France (GODF), coordonnateur du Collectif pour un vrai 5ème risque, JEAN-MARC GOVERNATORI, secrétaire général d'Alliance Ecologiste Indépendante (AEI) SERGE GUERIN, sociologue, professeur à l'ESG, PAULETTE GUINCHARD, ancienne secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées, MARIE-JO GUISSSET-MARTINEZ, gérontologue, JEAN-CLAUDE HENRARD, professeur émérite de santé publique, gérontologue, MARC HORWITZ, journaliste, spécialiste de santé publique, GENEVIEVE LAROQUE, membre du Collectif pour une société pour tous les âges, JOËLLE LEGALL, présidente de la Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées en Etablissements et de leurs Familles (FNAPAEF), LAURENT LOGIOU, vice-président du Conseil régional de Haute-Normandie, ODILE MAURIN, présidente de Handi-Social, Docteur André MINETTO, conseiller national d'Europe Ecologie-Les Verts, ANDREE OGER, Vice Présidente du Conseil général de l'Eure en charge des personnes âgées et handicapées, OLGA PIOU, directrice du Centre de Liaison, d'Etude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Agées (CLEIRPPA), ALAIN POULET, Association d'études et de recherche en économie sociale (AERES), DANIEL REGUER, professeur des universités, sociologue du vieillissement, MARC REYBAUD, vice-président de la Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées en Etablissements et de leurs Familles (FNAPAEF), GUY ROMAN, président de la Grande Loge Mixte Universelle (GLMU), GINO SANDRI, Comité pour la Promotion des Prestations Dépendance Pour le Personnel des Organismes Sociaux (CPPDOS), ALDO SALUARD, membre du Collectif pour une société pour tous les âges.